

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 22 septembre 2022, s'est réuni le 29 septembre 2022, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Pascal HERISSON
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI (arrivé à 18h15)
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUETAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSEGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARME	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

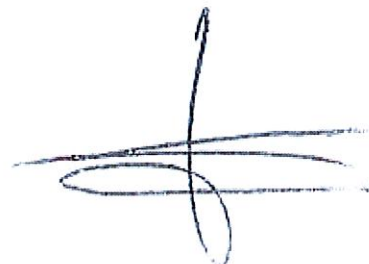
Ont donné pouvoir :

ELVEN	: Gérard GICQUEL a donné pouvoir à Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP	: Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
SENE	: Régis FACCHINETTI a donné pouvoir à Sylvie SCULO
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Guy DERBOIS - Yvan LE NEVE
VANNES	: Michel GILLET a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Monique JEAN Olivier LE BRUN a donné pouvoir à François ARS Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL
SULNIAC	: Christophe BROHAN
SURZUR	: Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christophe HAZO
VANNES	: Christine PENHOUE

Le Président,
David ROBO



-12-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

MARCHES PUBLICS

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION EN GARE DE VANNES
D'UNE PASSERELLE VELOS-PIETONS
MARCHE N° 2020.006**

VALIDATION DE LA PHASE AVP ET LANCEMENT DES TRAVAUX

Monsieur Denis BERTHOLOM présente le rapport suivant :

Dans le cadre du projet du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de la gare de Vannes, le marché n° 2020.006 de maîtrise d'œuvre passerelle a été attribué au groupement porté par Ney&Partners.

Conformément au marché, le coût prévisionnel des travaux de la passerelle est défini à l'issue de la phase Avant-Projet.

Dans les modalités du concours de maîtrise d'œuvre, l'enveloppe financière affectée par GMVA aux travaux de la passerelle était de 6 300 000 € HT. Ce montant objectif est entendu aux conditions économiques (CE) du marché, à savoir septembre 2020.

La dernière estimation de l'Avant-projet transmise par la maîtrise d'œuvre est de 7 267 587 € HT (CE septembre 2020), supérieure de 15 % au montant objectif du concours. L'agglomération et la maîtrise d'œuvre ont travaillé pour rechercher des pistes d'économies. A l'issue de cette phase, le coût prévisionnel de l'AVP optimisé aux conditions économiques de septembre 2020 est de 6 809 857 € HT, soit une augmentation d'environ 8 % entre la phase concours et la phase avant-projet.

Compte tenu de la conjoncture économique et notamment l'augmentation du coût des matières premières, le coût prévisionnel des travaux a été estimé aux conditions économiques du marché (septembre 2020) mais également aux conditions économiques actuelles (mai 2022) pour avoir une approche plus juste du coût prévisionnel des travaux.

Après économie d'environ 1,1M€, le coût prévisionnel des travaux de la passerelle obtenu aux conditions économiques de mai 2022 est de 8 970 386 € HT. Ce montant est retenu pour le lancement du marché de travaux.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 juillet 2022 et de la commission Mobilité, Patrimoine et Grands Projets du 20 septembre 2022, il vous est proposé :

- de valider le montant arrêté en phase AVP ;
- de lancer une procédure de pré-information conformément au Code de la commande publique ;
- de lancer une procédure conformément au Code de la commande publique pour la réalisation des travaux ;
- d'autoriser Monsieur le Président à contracter ce marché, conformément à l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier après attribution du marché par la Commission d'Appel d'Offres ;

- *de solliciter toutes subventions pour la réalisation de ces travaux auprès du l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la Ville de Vannes, etc ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

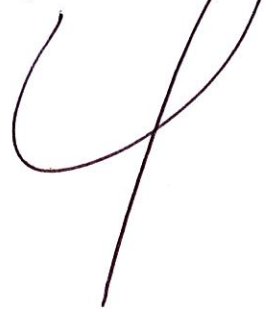
Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical stroke with a loop at the top and a horizontal stroke crossing it.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A handwritten signature in dark ink, featuring a large, stylized loop and a long vertical stroke extending downwards.

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220929-220929_DEL12-DE